



Invitation à postuler pour un stage chez Pro Infirmis

Le service Traduction de Pro Infirmis propose en 2023 **un stage de traduction** à l'intention des étudiant-e-s francophones préparant un master en traduction (ou ayant terminé leur master il y a moins d'un an) et ayant l'allemand dans leur combinaison linguistique.

Tâches

- Traduction d'allemand en français
- Révision des traductions de collègues
- Participation à la gestion des mandats de traduction
- Participation aux séances de l'équipe
- Partage avec l'équipe des connaissances acquises lors des cours sur les méthodes et outils de traduction (traduction assistée par ordinateur, traduction automatique, pré- et post-édition)

Profil

- Avoir validé le cours de **Traduction argumentée** et/ou de **Traduction, révision et post-édition** dans la combinaison allemand vers français
- Être en MATT OU avoir validé le cours de **Traduction assistée par ordinateur** ET au moins un cours de **Traduction automatique (soit Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture, soit Traduction automatique 2 – Pré-édition, post-édition et évaluation)**

Début du stage : courant 2023, à définir d'entente avec Pro Infirmis

Durée du stage : 4 à 6 mois

Taux d'occupation : 40 à 60 %

Lieu : Zurich, OU télétravail avec venue à Zurich une fois par semaine. Pro Infirmis prend en charge une partie des frais de trajet.

Rémunération : entre 600 CHF et 900 CHF par mois (en fonction du taux d'occupation)

Documents à remettre

- CV
- lettre de motivation
- copie du dernier diplôme obtenu (bachelor ou master)
- dernier relevé de notes

Peuvent déposer leur candidature :

- les étudiant-e-s de master de la FTI avec la combinaison DE-FR qui remplissent les prérequis ;
- les diplômé-e-s de la FTI ayant obtenu leur master moins d'un an avant la date de début du stage.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur dossier à la coordination des stages (stages-fti@unige.ch), en indiquant « Stage Pro Infirmis 2023 » dans l'objet du message.

Délai de candidature auprès de la FTI: **mercredi 30 novembre 2022**

La FTI procédera à une présélection et transmettra à Pro Infirmis les dossiers des candidat·e·s présélectionné·e·s. Pro Infirmis prendra directement contact avec les personnes retenues.